

# Naître dans un monde qui devient chrétien



Marie-Hélène  
Congourdeau

Dans l'Antiquité, naître n'est pas une mince affaire. Le nouveau-né, venu d'un monde dont il ne gardera aucun souvenir, entre dans un autre monde dont il ne sait rien, à travers un passage (le premier « rite de passage » de son existence) qui, durant des millénaires, a été un lieu de vie ou de mort, tant pour la mère que pour l'enfant. À peine achevé dans la matrice, le petit d'homme doit franchir un certain nombre d'obstacles, inhérents aux aléas physiologiques, mais aussi aux mentalités et aux pratiques de ceux qui vont l'accueillir. La plupart franchira ces obstacles tant bien que mal (sinon, l'espèce humaine aurait disparu au fil des siècles) ; certains ne s'en sortiront pas ; d'autres entraîneront leur mère dans la mort : la parturition est ainsi depuis la nuit des temps un lieu où la joie et la peur sont indissociables, principalement en un temps où la naissance est peu médicalisée, et la médecine elle-même peu armée : c'est le cas dans le monde méditerranéen où le christianisme a commencé à se répandre. C'est ce monde que nous envisagerons ici.

Car, un jour du temps, est survenu un fait extraordinaire : Dieu lui-même, en son Verbe, a vécu cette aventure de naître d'une femme (voir Galates 4, 4)<sup>1</sup>. On ne s'en aperçoit pas tout d'abord, mais cela va tout changer, et en premier lieu le regard que des hommes et des femmes vont porter sur ce phénomène. Moins de deux siècles après cet événement, saint Irénée s'en émerveillera :

(Le Christ) a sanctifié tous les âges par la ressemblance que nous avons avec lui. [...] En se faisant nouveau-né, il a sanctifié les nouveau-nés<sup>2</sup>.

À partir de là, la naissance va être le lieu d'une longue et profonde mutation des mentalités, souvent mêlée de survivances païennes, une mutation parfois conflictuelle qui fera lentement passer les disciples

1 Jean DAMASCÈNE insiste sur le caractère concret de cette naissance quand, s'adressant au Christ à propos de sa mère, il s'écrie : « Tu es sorti d'elle ! »

(*Homélie 1 sur la Dormition*, Sources Chrétiennes 80, p. 86-87).

2 IRÉNÉE, *Contre les hérésies*, II, 22, 4, Sources Chrétiennes 293, p. 220-221.

du Dieu fait homme de modes de pensée archaïques à une anthropologie spécifiquement chrétienne. Je vais tenter d'esquisser ici les contours de cette mutation, dans les trois étapes que constituent la gestation, la naissance et les premiers temps du nouveau-né.

Il ne s'agira ni de philosophie ni de théologie, mais d'histoire : une brève et très schématique histoire de la naissance dans l'Antiquité gréco-romaine aux premiers siècles du christianisme, avec en tête cette question : qu'est-ce qui a changé avec la naissance du Christ, dans le regard porté sur cette étape primordiale de l'existence humaine ?

## 1. Avant de naître<sup>3</sup>

Naître suppose deux protagonistes : une femme parvenue au terme de sa grossesse et un enfant sur le point de quitter un milieu chaleureux mais devenu trop étroit. Quel regard porte-t-on sur cet être qu'on ne voit pas mais dont la présence est manifestée par l'ampleur et les déformations intempestives du ventre qui le renferme ? Qui est-il, celui-là qui s'apprête à sortir du sein maternel ?

### Thème

L'embryon est-il animé ?

La question occupe surtout les philosophes qui depuis des siècles se sont interrogés sur la nature exacte de « ce qui est dans le sein (en grec : *to kata gastros*) ». Le fait de naître modifiera-t-il son statut philosophique ? D'où vient à l'embryon une âme, et à quel moment s'opère la jonction de cette âme avec son corps ? soit, en termes plus simples, l'enfant encore dans le sein est-il autant un être humain que celui qui en est sorti ?

Indépendamment des querelles philosophiques sur le moment de ce qu'on appelle l'animation de l'embryon, il existe dans la société antique un consensus à peu près général pour penser que la sortie du ventre maternel fait passer celui qui naît d'un statut infra-humain à une condition pleinement humaine. Ce qui fait glisser de la question à la pratique. Si l'enfant non né n'est pas encore réellement un être humain, le supprimer ne pose pas, sauf exceptions<sup>4</sup>, de problème

<sup>3</sup> Sur ce thème, je renvoie à mon livre *L'embryon et son âme dans les sources grecques* (VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), ACHCBByz, Monographies 26, Paris, 2007. Le présent article se fonde aussi sur une série d'études rassemblées dans

*Corps naissant, corps souffrant. Anthropologie, médecine, épidémies à Byzance*, ACHCBByz, Bilans de Recherches 11, Paris, 2021.

<sup>4</sup> Parmi les exceptions, on peut citer la secte des pythagoriciens.

éthique insurmontable, surtout dans des sociétés où la naissance même n'est pas une garantie de survie. Dans l'empire romain où le *pater familius* a droit de vie et de mort sur sa progéniture, l'avortement n'est interdit que s'il est réalisé contre la volonté du chef de la famille<sup>5</sup>. Les médecins sont à peu près les seuls à émettre des mises en garde, essentiellement à cause des risques qu'un avortement fait courir à la femme.

### L'embryon animé dès le sein

Mais voici que se répand une religion qui, issue du judaïsme, se nourrit de textes où l'enfant dès le sein de sa mère est en relation avec Dieu : non seulement des élus tels Jérémie (*Jérémie 1, 5*) ou Jean-Baptiste (*Luc 1, 15. 44*), mais de simples croyants (*Psaume 70, 6 ; 138, 13...*). Les théologiens reprennent sur cette base les questionnements philosophiques sur l'animation. Une chose est sûre : c'est avant la naissance qu'il faut reconnaître la pleine humanité de l'embryon. Quant à savoir à partir de quand cette humanité est complètement présente (autrement dit : à quelle étape de son développement l'embryon reçoit une âme pleinement humaine), les avis divergent : est-ce dès la conception<sup>6</sup>, au premier mouvement, ou bien encore quand l'embryon a atteint une forme humaine (étape fixée vers le 40<sup>e</sup> jour)<sup>7</sup>? Quoi qu'il en soit, si l'enfant non né est un être humain, il faut respecter sa vie. Dès le tout début du II<sup>e</sup> siècle, la *Didachè* prescrit, mettant en parallèle l'interdit de l'avortement<sup>8</sup> et celui de l'infanticide :

Tu ne tueras pas ton enfant par avortement et tu ne le feras pas périr après la naissance<sup>9</sup>.

5 Voir le *Digeste* de Justinien (compilation des textes du droit romain antique), 47.11.4 ; 48.8.8 ; 48.19.39... Sont évoqués, pour condamner l'avortement, le cas de la femme répudiée qui par vengeance frustre son mari de sa descendance, ou celui de la femme qui accepte de l'argent d'héritiers indirects pour supprimer un héritier direct... Voir mon article « Les abortifs dans les sources byzantines », dans *Le corps à l'épreuve, Poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et le Moyen Âge*, éd. F. Collard et É. Samama, Reims, 2002, p. 57-70 ; repris dans *Corps naissant...* cité note 3.

6 C'est la position de Tertullien dès le III<sup>e</sup> siècle, de Grégoire de Nysse au IV<sup>e</sup> siècle, de Maxime le Confesseur au VII<sup>e</sup> siècle.

7 Les exégètes de l'école d'Antioche et Augustin pour des raisons exégétiques, plus tard Thomas d'Aquin se fondant sur Aristote.

8 Pour éviter tout anachronisme, précisons que cet interdit est une exigence morale adressée aux chrétiens et non un impératif juridique concernant l'ensemble de la société.

9 *Didachè*, II, 2. Les incertitudes sur le moment de l'animation entraîneront des fluctuations dans le droit canon : en Occident, où l'option de l'animation tardive est majoritaire, l'avortement est jugé moins grave quand il a lieu avant le 40<sup>e</sup> jour ; en Orient, le canon 2 de saint Basile, qui fait autorité, récuse toute recherche sur l'âge de l'embryon mais, tout en maintenant que l'avortement est un homicide

Marie-Hélène Congourdeau

## 2. La naissance

Quoï qu'il en soit, l'embryon ayant franchi avec succès toutes les étapes de la gestation, voici arrivé le jour de sa naissance. C'est le jour de tous les dangers. Le chemin vers la vie est un chemin à risques. Avant l'époque moderne, la mortalité périnatale, tant pour la femme que pour l'enfant, est importante, même en tenant compte du fait que les sources nous renseignent surtout sur les accouchements dramatiques, plus rarement sur ceux qui se passent sans problème<sup>10</sup>.

Comment naît-on en ces siècles lointains ?

Un enfant est né. Aussitôt, la sage-femme examine le nouveau-né pour savoir si c'est un garçon ou une fille<sup>11</sup>.

Là, tout s'est bien passé. La sage-femme du village a fait son office, aidé à la sortie de l'enfant et elle s'occupe des premiers soins.

Quand survient un problème

### Thème

Mais parfois survient un problème : l'enfant se présente mal, par exemple par l'épaule, ou bien il a sorti un pied ou une main. Si la sage-femme ne parvient pas à remettre manuellement l'enfant dans une position qui lui permette de sortir sans que sa mère y laisse la vie<sup>12</sup>, on est bien content de trouver un médecin formé à ces choses féminines<sup>13</sup>. Parfois, le médecin lui-même est impuissant et doit se résigner, pour sauver la vie de la mère, à pratiquer l'embryotomie (découper l'enfant à l'intérieur du sein de la mère pour le sortir par petits morceaux). Cette pratique, qui nous semble barbare, n'est adoptée qu'en dernier recours, quand de toutes façons l'enfant, incapable de sortir, n'aurait aucune chance de survivre. On pourrait

volontaire, il semble admettre des circonstances atténuantes puisqu'il applique la peine canonique de l'homicide involontaire. Chose à noter : il est le premier auteur, en droit civil ou canonique, à s'inquiéter du danger mortel couru par la femme.

10 Sur ce thème à l'époque moderne, voir la synthèse de M.-F. MOREL, « La mort d'un bébé au fil de l'histoire », *Spirale* 31, 2004/3, p. 15-34 (accessible sur le site Cairn.info).

11 BASILE DE CÉSARÉE, *Sur l'Hexameron*, VI, 5, Sources Chrétiennes 26 bis, p. 104-107.

12 La césarienne, dans ces temps anciens, n'est pratiquée que lorsque la femme est morte, pour tenter de sortir l'enfant vivant. La tenter sur une femme vivante serait à coup sûr la tuer.

13 Le médecin romain Soranos d'Éphèse a écrit un manuel destiné aux sages-femmes, qui est une mine de renseignements sur l'obstétrique antique : SORANOS, *Maladies des femmes*, éd. P. Burguière, D. Gourevitch, Y. Malinas, CUF, tome I, Paris, 1988 ; tome II, Paris, 1990.

penser que la reconnaissance de la pleine humanité de celui qui n'arrive pas à naître a conduit les théologiens chrétiens à juger sévèrement cette pratique, mais ceux qui se sont exprimés sur ce sujet, peu suspects de laxisme (Tertullien au III<sup>e</sup> siècle, Augustin deux siècles plus tard), admettent, à regret, cette « cruauté inévitable » qui évite à l'enfant de devenir le meurtrier de sa mère<sup>14</sup>.

Pourquoi ce qui devrait être synonyme de joie peut-il se révéler dramatique ? Les médecins cherchent des causes dans l'anatomie ou la physiologie de la femme (bassin trop petit, humeurs médiocres). Mais la mentalité primitive et magique qui imprègne une grande partie de la société antique croit savoir qu'il y a là-dessous quelque cause maligne : si ce ne sont les dieux, ce sont leurs auxiliaires ; une quantité de démons sont ainsi assignés aux naissances qu'ils cherchent à empêcher en tuant la mère ou l'enfant. La plus fameuse est la démonie Gyllo (parfois appelée Lilith ou Obizouth), qui se tient à l'affut des accouchements pour étouffer les nouveau-nés<sup>15</sup>. Pour contrer ces attaques et ces dangers, nombreux de procédés sont utilisés, où la médecine naturelle se mélange à la superstition ou à la magie. Les archéologues et les philologues ont retrouvé, dans les fouilles ou les manuscrits, tout un matériel datant de l'Antiquité, avant comme après l'apparition du christianisme, car les mentalités sont longues à changer : des amulettes que la femme doit porter pour accoucher sans danger, des pierres d'accouchement, des incantations qui nomment les démons pour les neutraliser<sup>16</sup>. On voit que l'acte de naître et celui de mettre au monde, qui mêlent la vie, la mort et le sang, sont choses sacrées, périlleuses, taboues ou peu s'en faut.

Mais Dieu est passé par là, quand il est « sorti » de la vierge Marie. Il est passé par la naissance, comme plus tard il passera par la mort. Pour paraphraser Irénée, en naissant le Christ a sanctifié la naissance. Il s'agit à présent de la christianiser.

#### Christianisation des mentalités

La christianisation des mentalités autour de la naissance va s'opérer très progressivement et très inégalement. Il y a parfois simple

<sup>14</sup> TERTULLIEN, *De anima*, XXV, 4, Sources Chrétiennes 601. AUGUSTIN, *Enchiridion à Laurent sur la foi, l'espérance et la charité*, § 86.

<sup>15</sup> Sur la démonie Gyllo (ou Gillô ou Gylou), voir M. PATERA, « Gylou, démon et sorcière du monde byzantin au monde grec », *Revue des Études Byzantines* 64, 2006, p. 311-327.

<sup>16</sup> Voir mon article « Les variations du désir d'enfant à Byzance », dans *Becoming Byzantine. Children and Childhood in Byzantium*, éd. A. Papaconstantinou et A.-M. Talbot, Washington, 2009, p. 35-63 ; repris dans *Corps naissant...*, cité note 3.

Marie-Hélène  
Congourdeau

transfert d'une croyance à une autre : les démons populaires sont identifiés comme des auxiliaires de Satan, et l'on fait appel aux anges et aux saints pour les combattre : l'archange Raphaël est ainsi invoqué contre la démone Obizouth ; si l'on écrit son nom sur la femme qui accouche, la démone ne peut pas entrer<sup>17</sup>. Les amulettes porteront la figure d'un saint cavalier, identifié à Salomon, à saint Georges ou à saint Sisinnios<sup>18</sup> ; les incantations magiques se couleront dans un moule biblique, telle celle-ci, englobée dans une historiette :

Il y eut un grand tumulte dans le ciel et les anges et les archanges couraient. Le Christ demanda : « Qu'est-ce que ce tumulte dans le ciel ? » — « Mon Seigneur, une femme est dans les douleurs et ne peut pas enfanter. » Le Seigneur leur dit : « Allez et dites à son oreille droite : 'Enfante, femme, comme Marie enfanta le Christ, comme Élisabeth enfanta le Précurseur, sors, enfant, le Christ t'appelle et la terre t'attend.' »<sup>19</sup>

À un niveau plus élaboré, l'hagiographie de l'Antiquité tardive regorge de récits d'accouchements dramatiques où l'intervention du saint vient au secours de la femme en travail. Tel ce récit tiré de la *Vie de Porphyre de Gaza*, au V<sup>e</sup> siècle : une femme est sur le point d'accoucher, mais l'enfant a sorti une main ; les sages-femmes ne parviennent pas à le ramener à une position plus appropriée, les médecins appelés en renfort échouent également et envisagent de recourir à l'embryotomie ; en désespoir de cause, la nourrice de la femme, chrétienne en secret, s'en va trouver l'évêque de Gaza, Porphyre, dont la prière fait aussitôt sortir l'enfant vivant<sup>20</sup>.

Mais il n'y a pas que le miracle : tous les saints ne sont pas thaumaturges. Plus prosaïque, mais non moins sainte, est l'attitude d'un moine d'Ancyre (Ankara aujourd'hui), que nous rapporte l'*Histoire lausiaque* (V<sup>e</sup> siècle) :

Une nuit d'hiver, à Ancyre, une femme accoucha sous le porche de l'église. Comme elle criait dans les douleurs, le moine qui se trouvait

<sup>17</sup> *Testament de Salomon*, PG 122, 1315-1358 ; édition critique par C.C. McCown, *The Testament of Solomon*, Leipzig, 1922.

Le *Testament de Salomon* est un texte pseudépigraphique rédigé probablement entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère, qui attribue à Salomon des pratiques et recettes magiques pour contrer les différentes catégories de démons.

<sup>18</sup> Voir A.D. BAKALOUDI, « *Deisidaimonia and the Rôle of the Apotropaic*

*Magic Amulets in the Early Byzantine Empire* », *Byzantion* 70, 2000, p. 182-210.

<sup>19</sup> Incantation éditée par A. VASILIEV, *Anecdota graeco-byzantina*, Moscou, 1893, p. 339-340.

<sup>20</sup> MARC LE DIACRE, *Vie de Porphyre de Gaza* (BHG 1570), c. 28-30 ; éd. trad. H. Grégoire et M.-A. Kugener, CUF, Collection byzantine, Paris, 1930, p. 24-26.

dans l'église l'entendit ; laissant là ses prières habituelles, il sortit et la vit, et ne trouvant personne, il tint lui-même la place d'une sage-femme. Il ne fut pas rebuté par la souillure attachée à l'accouchement, car la compassion l'avait rendu impassible<sup>21</sup>.

### La souillure de la naissance

La souillure, l'impureté : voilà encore un obstacle à une vision sereine de l'accouchement, que le paganisme antique partage avec l'héritage biblique du christianisme : le *Lévitique* stipule que la femme qui vient d'accoucher demeure impure sept jours pour un garçon, le double pour une fille, et reste écartée du culte pendant encore 33 ou 70 jours (*Lévitique* 12, 1-5) ; le parallèle avec l'impureté de la menstruation montre que c'est l'écoulement de sang qui est en cause. Le moine d'Ancyre a préféré la charité à la pureté.

Au VI<sup>e</sup> siècle, dans l'Espagne wisigothique, Paul de Mérida, ancien médecin devenu évêque, aura plus de réticence à venir délivrer une parturiente d'un enfant mort en son sein, elle-même étant en péril de mort. La souillure qu'il contracterait en touchant la femme en travail l'empêcherait de célébrer la liturgie : on voit ici le difficile ménage entre le sacré/tabou et l'action liturgique. Finalement, l'évêque se laissera flétrir et pratiquera une embryotomie (sur enfant mort) qui sauvera la femme<sup>22</sup> ; si le Christ n'a pas crain de passer par l'accouchement pour venir au monde, son disciple peut bien le suivre là aussi. Encore un siècle, et Jean le Miséricordieux, évêque d'Alexandrie, fondera des maternités pour permettre aux femmes pauvres d'accoucher dans les meilleures conditions<sup>23</sup>.

Marie-Hélène Congourdeau

### 3. Le nouveau-né

Tous les obstacles franchis, voici le nouveau-né. Quel va être son sort ? Chez les Romains, c'est le *pater familias* qui décide si l'on va ou non le laisser vivre. En général, dans les sociétés antiques, l'enfant qui présente un défaut a peu de chances d'être admis à survivre. Le médecin Soranos, au I<sup>er</sup> siècle, écrit ainsi :

21 PALLADIOS, *Histoire lausiaque*, éd. G.J. M. Bartelink, Palladio. *La storia Lausiaca*, Milan, 1974, c. 68, p. 280.

22 De vita patrum emeritensium, PL 80, 128-130 ; cité par D. GOUREVITCH, « Chirurgie obstétricale dans le monde romain : césarienne et embryotomie », dans *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité* (Orbis Biblicus et Orientalis 203),

éd. V. Dasen, Fribourg-Göttingen, 2004, p. 260-261.

23 Vie de Jean l'Aumônier, c. 7, éd. H. Delehaye, *Analecta Bollandiana* 45, 1927, p. 5-75 : Jean établit sept maternités de 40 lits chacune, où les femmes pauvres peuvent demeurer sept jours après l'accouchement.

(La puériculture) recherche quels sont ceux des nouveau-nés qui valent la peine qu'on les élève. [...] (La sage-femme doit) se rendre compte si l'enfant vaut la peine qu'on le nourrisse<sup>24</sup>.

L'enfant malingre ou malformé n'est pas le seul à risquer de ne pas survivre longtemps. L'enfant en trop, bouche supplémentaire à nourrir ou fruit d'amours clandestines, n'a guère de chances d'être épargné. Au IV<sup>e</sup> siècle encore, Grégoire de Nysse évoque, parmi les causes de mortalité infantile, « les nouveau-nés exposés ou étouffés<sup>25</sup> ».

### Protéger le nouveau-né

Mais à partir du moment où le nouveau-né représente une image du Christ dans la crèche, sa vie mérite d'être protégée. L'infanticide ne disparaîtra pas, mais il n'apparaîtra plus comme une pratique acceptable et inévitable. Viendra un moment où il sera progressivement interdit par la loi dans un empire devenu chrétien<sup>26</sup>. Et comme on ne peut pas empêcher les abandons d'enfants, on va fonder des hospices et des orphelinats (*orphanotropheia* entretenus par l'Église ou les services de l'empire) pour accueillir les bébés déposés au bord des routes ou, petit à petit, dans les églises<sup>27</sup>.

## Thème

### La rationalité chrétienne contre les croyances irrationnelles

Le combat de la charité accompagne le combat de la rationalité, mené par les théologiens contre les croyances irrationnelles qui interprètent le malheur comme une malédiction. La mort prématurée des nourrissons n'est plus regardée comme une punition infligée aux parents par les dieux ou par Dieu mais, dit Jean Chrysostome, elle est due à des facteurs naturels, tels « les mauvais tempéraments<sup>28</sup> des parents, la négligence des nourrices, l'anomalie des airs ou autres

24 SORANOS D'ÉPHÈSE, *Maladies des femmes*, II, 5, éd. D. Gourevitch, CUF, vol. II, Paris, 1990, p. 16-17.

25 GRÉGOIRE DE NYSSE, *Sur les enfants morts prématurément*, PG 46, 168 B ; trad. fr. dans *Dieu et le mal. Basile de Césarée, Grégoire de Nysse, Jean Chrysostome*, Pères dans la foi 69, Paris, 1997.

26 « Il tue, non seulement celui qui étouffe (ou noie : c'est le même terme en grec) le nouveau-né, mais aussi celui qui l'abandonne (le jette), qui lui refuse la nourriture, et celui qui l'expose dans des lieux publics à la charité d'autrui, charité qu'il n'a pas eue lui-même. » (*Digeste*, 25,

3, 4). La condamnation est alors surtout morale, sous la plume d'un jurisconsulte. Le *Code Justinien* renforcera l'interdiction de l'infanticide : *Code Justinien*, 9, 16, 8, 6.

27 Voir J. BOSWELL, *The Kindness of Strangers : The Abandonment of Children in Western Europe from Late Antiquity to the Renaissance*, Chicago, 1988 ; tr. fr. : P.-E. DAUZAT, *Au bon cœur des inconnus. Les enfants abandonnés de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 1993.

28 Tempéraments : κράτεις, mélanges des humeurs.

causes accidentelles<sup>29</sup> ». Au VII<sup>e</sup> siècle, Anastase le Sinaïte, moine et médecin, rapporte le cas d'une femme qui avait vu mourir ses trois premiers nourrissons et se croyait maudite ; à la naissance du quatrième, Dieu lui inspire de ne pas le nourrir elle-même mais d'avoir recours à une nourrice, et l'enfant vit : il s'agissait non d'une malédiction ou d'une punition, mais d'une mauvaise composition du lait maternel<sup>30</sup>.

### Le baptême

Revenons à la démone Gyllo qui se tenait à l'affut des accouchements pour étouffer les nouveau-nés. Là encore, une lente transformation s'effectue, qui ouvre une issue : si la démone est si pressée, c'est qu'elle ne peut exercer son action funeste que sur un enfant non encore baptisé. Il s'agit donc de baptiser l'enfant pour le protéger. Car le baptême immunise l'enfant en le délivrant de l'impureté de la naissance et en le soustrayant aux démons. Ce n'est peut-être pas la théologie très élaborée des Pères de l'Église, mais cette théologie populaire apaise la peur superstitieuse qui parasite les consciences.

La coutume s'installe de baptiser l'enfant le 40<sup>e</sup> jour après sa naissance, en même temps que sa mère est purifiée. Ce qui nous vaut une question curieuse que l'on trouve dans un recueil canonique en forme de questions-réponses : si un enfant est baptisé en urgence, avant le 40<sup>e</sup> jour, sa mère peut-elle l'allaiter, elle qui est encore impure, alors que lui est purifié par le baptême ? L'impureté de la mère ne risque-t-elle pas de le re-contaminer ? Ce à quoi un canoniste intelligent répond : « Bien sûr qu'elle doit l'allaiter ! sinon il risque de mourir de faim<sup>31</sup>. » Là encore, le christianisme bien compris est une école de rationalité.

Marie-Hélène Congourdeau

### Le sort des enfants non baptisés

Ce qui nous amène à une autre question, promise à une longue destinée : celle du sort des enfants non baptisés, à mesure que la théologie du baptême se développe. Petit à petit, ce n'est plus aux griffes de la démone Gyllo que le baptême arrache le nouveau-né, mais au péché originel : le baptême ouvre l'accès au paradis. D'où la

29 JEAN CHRYSOSTOME, *A Stagirios*, § 11, PG 47, 444.

30 ANASTASE LE SINAÏTE, *Erotapokriseis*, éd. M. Richard et J.A. Munitiz, *Anastasius Sinaita. Quaestiones et responsiones*

(CCSG 59), Turnhout 2006, Qu. 81, § 5, p. 64.

31 PIERRE LE CHARTOPHYLAX, *Erōtē-mata*, canon 38, éd. Rhallès-Potlès, *Syntagma tōn thēiōn kai iérōn kanonōn*, V, Athènes, 1855, p. 372.

question : que deviennent les enfants qui meurent avant leur baptême ? Seront-ils privés du paradis ? Mais pour aller où ? En enfer, eux qui n'ont d'autre péché que celui d'Adam ? À cette question récurrente et obsédante, qui a angoissé des générations de parents endeuillés, les théologiens d'Orient et d'Occident ont donné des réponses différentes.

En Orient, la question n'est pas aussi prégnante qu'en Occident. On s'attendrait à la trouver dans le traité que Grégoire de Nysse consacre aux enfants morts prématurément ; pourtant, lorsqu'il aborde la question du sort des enfants emportés dès le berceau, le baptême n'est pas même évoqué ; Grégoire se contente de dire que, la vision de Dieu étant une composante de la nature humaine, un enfant qui n'a pas délibérément obscurci cette faculté ne saurait en être privé : autrement dit, il les envoie au paradis, baptisés ou non<sup>32</sup>. Quant à Grégoire de Nazianze, son contemporain, s'il recommande le baptême précoce, il estime que celui qui meurt non baptisé, sans qu'il y ait de sa faute (c'est le cas des nouveau-nés), ne saurait recevoir dans l'autre monde ni récompense ni châtiment<sup>33</sup>. On a peut-être ici une ébauche de ce qui deviendra, en Occident, les limbes, ce lieu indéfini où n'existe ni bonheur ni malheur.

## Thème

Car en Occident, la question a pris une importance capitale, en raison de la diffusion de la doctrine d'Augustin sur la transmission du péché originel. Vaste question théologique que nous nous garderons d'aborder ! Ce qui nous intéresse ici, c'est que la croyance se répand, dans le peuple chrétien, que l'enfant mort sans baptême connaîtra un sort malheureux. D'où l'apparition de pratiques promises à une longue destinée : ondoirement du nouveau-né malingre, voire de l'enfant mort-né ou même encore de l'embryon. On peut aussi essayer de ressusciter l'enfant, juste le temps de le baptiser. En Orient, on a de cette croyance un témoignage isolé, rapporté par Anastase le Sinaïte : un homme vient querir un prêtre pour baptiser son nourrisson en péril de mort ; le prêtre arrive trop tard ; il supplie Dieu de redonner son âme à l'enfant le temps de le baptiser, parce qu'il n'y a eu de négligence ni de son fait ni de celui des parents ; l'enfant ressuscite, est

<sup>32</sup> GRÉGOIRE DE NYSSE, *Sur les enfants morts prématurément* (voir note 25), § 36 : « Quant au nouveau-né, tout à fait innocent, aucune maladie des yeux de l'âme ne l'empêchant de jouir de la lumière, il se trouve dans son état naturel et n'a pas besoin de se soigner en se purifiant, car

il n'a reçu en son âme pas même les prémisses du mal. »

<sup>33</sup> GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours* 40, § 23, Sources Chrétiennes 358, p. 246-249. Anastase le Sinaïte, quant à lui, estime qu'on ne peut faire peser sur le nouveau-né la négligence de ses parents : *Érotapokriseis*, Qu. 81, p. 61-63.

baptisé et s'endort à nouveau dans la mort<sup>34</sup>. Si ce thème est rare en Orient, il est prolifique en Occident, et donnera lieu, à la fin du Moyen Âge, à la pratique des « sanctuaires à répit », spécialisés dans la résurrection des nouveau-nés le temps de les baptiser<sup>35</sup>.

Quand « le Verbe s'est fait chair », il a emprunté le chemin commun des hommes, qu'ils partagent avec les autres mammifères : il s'est formé dans le sein d'une femme et, le moment venu, il a franchi le passage obscur et périlleux qui mène à la lumière ; il « s'est donné la peine de naître ». Ce faisant, il a changé non ce passage lui-même mais le regard des hommes sur lui. « Il a sanctifié les nouveau-nés », dit Irénée, et par là-même il a apprivoisé la peur qui entourait leur venue au monde, et humanisé les croyances et les pratiques que cette peur avait suscitées. Naître est toujours une aventure, mais on n'est plus seul pour la vivre : le Christ l'a vécue lui aussi, il est passé par ce chemin. Au bout de la route nous rencontrerons un autre chemin, un autre tunnel obscur, mais là encore le Christ sera là pour nous accompagner vers la lumière.

*Marie-Hélène Congourdeau, née en 1947, mariée, cinq enfants, douze petits-enfants ; membre du Comité de rédaction de l'édition française de Communio. Chargée de recherche au CNRS (histoire byzantine). Dirige la collection « Pères dans la foi » (éditions Migne/Cerf). Parmi ses publications : Nicolas Cabasilas, La vie en Christ, Sources chrétiennes 355 et 361, Paris, 1989-1990 ; L'embryon et son âme dans les sources grecques (VI<sup>e</sup> s. av. J.C.-V<sup>e</sup> s. ap J.C.), ACHCByz, Paris, 2007 ; L'empereur pauvre (roman), CLD, Paris, 2014 ; Corps naissant, corps souffrant. Anthropologie, médecine, épidémies à Byzance, Bilans de Recherches 11, ACHCByz, Paris, 2021.*

Marie-Hélène  
Congourdeau

<sup>34</sup> F. NAU, « Le texte grec des récits utiles à l'âme d'Anastase (le Sinaïte) », *Oriens Christianus* 3, 1903, p. 82. Une version tardive de cette historiette ajoute une finale plus intime : le prêtre embrasse l'enfant baptisé et lui dit : « Va ton chemin, mon enfant, vers le royaume des cieux. » (THÉOGNOSTE, *Thesaurus* XV<sup>2</sup>, 5 (I), éd. J.A. Munitiz, Theo-

gnostic Thesaurus (CCSG 5), Turnhout-Leuven, 1979, p. 129-130.

<sup>35</sup> Un sanctuaire à répit est un lieu saint où les croyants apportaient des enfants mort-nés pour demander un « répit », c'est-à-dire une résurrection temporaire, le temps de les baptiser. Voir J. GÉLIS, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1984.